

La diffusion internationale du spectacle

Objectifs :

Identifier les dimensions sociales et fiscales de la circulation des personnes et des biens.
Savoir mettre en œuvre une méthodologie de travail dans la gestion des relations contractuelles à l'international.

Programme détaillé :

Étudier les procédures de mobilité des artistes

L'accès au territoire (visas).

L'accès au travail (contrats, autorisations de travail, sanctions).

La protection sociale et le paiement des cotisations sociales.

Vérifier les différentes situations fiscales

Les conventions fiscales internationales.

L'impôt sur le revenu des artistes et des techniciens.

La fiscalité des sociétés.

Organiser la circulation de spectacles

Le cadre juridique.

Les contrats du spectacle.

La circulation du matériel : le carnet ATA et son usage.

Les dispositifs d'aides à l'export.

Publics concernés : professionnels, artistes, entrepreneurs dans le secteur du développement artistique. Toute personne ayant besoin de mettre en place une tournée internationale ou de programmer des artistes étrangers.

Prérequis :

Durée : 2 jour(s) soit 14 heures

Coût : 430.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ une fois par an

Effectif : maximum de 16 stagiaires

Formateurs : Amélie Salembier (directrice Molpe Music)

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation :

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail ou par téléphone.

Financement : Non éligible au CPF. Dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/> Particuliers sans financement, nous consulter.

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/la-diffusion-internationale-du-spectacle/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 26/03/2023